

Séance extraordinaire du 21 juin 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le mardi vingt et un juin deux mille vingt-deux à neuf heures cinq, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général par intérim, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-06-45**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 21 juin 2022.

CE-2022-06-46**Approbation du procès-verbal des séances des 13, 14 et 15 juin 2022**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 13 et 14 juin 2022 et de la séance extraordinaire tenue le 15 juin 2022.

CE-2022-06-47**Besoin de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information**

[Document d'aide à la décision GCH-2022-067](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2022-067, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2022-06-48**Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision GRE-2022-056](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-056, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-06-49**Nomination de membres du comité de vigilance à l'incinérateur**

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2022-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de vigilance de l'incinérateur :

- le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis, à titre d'élue représentante de l'exploitant, en remplacement de madame Karine Laflamme;
 - monsieur Charles-Hugo Maziade, substitut, à titre de représentant de la Coop FA.
-

CE-2022-06-50**Financement de la dépense relative au remplacement d'équipements, de mise à niveau ou d'acquisition d'équipements de production d'eau potable et de traitement des eaux usées**

[Document d'aide à la décision ENV-TE-2022-001](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au remplacement d'équipements, de mise à niveau ou d'acquisition d'équipements de production d'eau potable et de traitement des eaux usées au montant maximal de 330 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-88.

CE-2022-06-51**Demande d'aide financière pour l'entretien de la *Route verte* et de ses embranchements**

[Document d'aide à la décision DEI-2022-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de déposer une demande d'aide financière au ministère des Transports dans le cadre du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) volet 3*, pour l'entretien de la *Route verte* et de ses embranchements;
 - de confirmer l'engagement de la Ville à respecter les modalités d'application en vigueur pour ce programme;
 - de reconnaître que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
 - d'autoriser et de certifier que monsieur François Bélanger, directeur de l'Entretien des infrastructures, est désigné à titre de représentant de la Ville et qu'il est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec ce ministère;
 - de transmettre une copie de la résolution à être adoptée par le conseil de la Ville à ce ministère.
-

CE-2022-06-52**Adoption du Règlement RV-2022-22-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (modification des constructions assujetties et des normes sur les fondations)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-073](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2022-22-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-02-74.

CE-2022-06-53**Demande d'autorisation de la Commission de protection du territoire**

agricole du Québec pour l'aliénation des lots 6 057 577, 6 435 676 et 6 435 677 du cadastre du Québec (avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-077](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 6 057 577, 6 435 676 et 6 435 677 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-077.

CE-2022-06-54

Dépôt du rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 25 avril et 9 mai 2022

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-081](#)

Le rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 25 avril et 9 mai 2022, est déposé, à titre d'information.

CE-2022-06-55

Avenant numéro 1 à l'offre d'achat à intervenir avec Plastiques Gagnon inc. pour l'acquisition du lot 4 851 369 et d'une partie du lot 6 429 884 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue de la Pascaline, dans l'Innoparc, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2022-078](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant numéro 1 à l'offre d'achat à intervenir avec Plastiques Gagnon inc., concernant la vente du lot 4 851 369 et d'une partie du lot 6 429 884 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2022-078, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-06-56

Nomination de membres du comité d'investissement et de soutien aux entreprises et remerciements aux membres sortants

[Document d'aide à la décision DEV-2022-087](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité d'investissement et de soutien aux entreprises :

- madame Dominique Couture, membre représentant la partie à l'entente intervenue pour le *Fonds local de solidarité*, pour un mandat d'une durée de quatre ans;
- monsieur Pascal Brulotte, membre représentant du secteur de l'économie sociale et de la coopération, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier

messieurs Denis Courteau et Réjean Blais pour leur implication au sein de ce comité et de souligner l'excellence de leur travail.

CE-2022-06-57

Cession de trois contrats pour la fourniture de services environnementaux à l'entreprise GFL environmental services inc.

[Document d'aide à la décision APP-2022-101](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la cession des trois contrats pour la fourniture de services environnementaux (appel d'offres 2017-50-95, 2020-50-26 et 2019-50-126), attribués par les résolutions CV-2017-09-42, CV-2020-04-66 et CV-2020-00-64 et adjugés aux dates indiquées à la fiche de prise de décision APP-2022-101, à l'entreprise cédante Revolution environmental solutions LP (Terrapure environmental), à l'entreprise cessionnaire GFL environmental services inc.

CE-2022-06-58

Résiliation du contrat relatif à l'entretien préventif annuel des groupes électrogènes et des groupes moteur-pompe

[Document d'aide à la décision APP-2022-116](#)

Il est résolu de procéder à la résiliation du contrat numéro 2019-50-124 relatif à l'entretien préventif annuel des groupes électrogènes et des groupes moteur-pompe, dont le cocontractant est Av-tech inc. (NEQ 1174192535).

CE-2022-06-59

Dépôt des listes de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé au 30 avril 2022

[Document d'aide à la décision APP-2022-125](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 avril 2022, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 avril 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- listes des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé pour la période du 1^{er} au 30 avril 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- listes de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé détenteur d'une carte d'achat pour la période du 1^{er} au 30 avril 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2022-06-60

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 7 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-015, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

CE-2022-06-61

Régularisation du titre de propriété de la rue Augustin-Carrier (secteur Lévis, lot 2 436 139 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-019](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'identifier l'assiette de la rue Augustin-Carrier (secteur Lévis) correspondant au lot 2 436 139 du cadastre du Québec, telle qu'elle est illustrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-019 et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette rue.

CE-2022-06-62

Financement de la dépense relative à l'achat d'équipements de sécurisation pour le réseau routier

[Document d'aide à la décision TMD-2022-013](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'achat d'équipements de sécurisation pour le réseau routier au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-31.

CE-2022-06-63

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section local 2927, SCFP relativement à l'horaire de travail des répartitrices et répartiteurs

[Document d'aide à la décision GCH-2022-066](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section local 2927, SCFP relativement à l'horaire de travail des répartitrices et répartiteurs et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-06-64**Lettre d'entente 2022-01 à intervenir avec la Fraternité des policiers de Lévis inc. concernant les points bonis lors de concours et de promotions**[Document d'aide à la décision GCH-2022-072](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la lettre d'entente 2022-01 à intervenir avec la Fraternité des policiers de Lévis inc. concernant les points bonis lors de concours et de promotions, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2022-072, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-06-65**Financement de la dépense additionnelle, attribution du contrat pour la réfection de la rue de la Grève-Gilmour (phase 2, secteur Lévis) et décret de travaux**[Document d'aide à la décision APP-2022-115](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux travaux de réfection de la rue de la Grève-Gilmour (phase 2, secteur Lévis) au montant maximal de 160 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-89.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour ces travaux à Allen entrepreneur général inc., pour une dépense estimée à 576 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-06-66**Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 38.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
